



Programme de formation

Formation organisée en partenariat
avec la FEPEM35



www.fepem35.com

ARMETI
FORMATIONS

Pédagogie différenciée au sein d'un groupe

ou comment faire face à un groupe hétérogène.

Organisme de formation

Association ARMETI : Email : armetiformations@gmail.com Tel : 06 16 42 83 04

adresse : 5 rue Jacques Prado – 35600 Redon

N° SIRET : 809 905 680 000 25 A.P.E. : 8559A

Organisme de formation enregistré sous le numéro d'activité : 53 35 09688 35.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Public

Enseignants de pratiques artistiques.

Cette formation est accessible en priorité aux écoles adhérentes de la FEPEM35.

Pré-requis

Être en situation d'enseignement artistique.

Objectifs et enjeux de la formation

- Outiller les artistes enseignants dans l'élaboration et la mise en oeuvre de projets d'éducation artistique prenant en compte l'hétérogénéité des niveaux et les spécificités de chaque élève.
- Mettre en place des situations d'apprentissage collectif garantissant à la fois exigence artistique et motivation pour chaque élève.

pour les métiers des arts et de la culture

5, rue Jacques Prado – 35600 Redon – T 06 16 42 83 04 - M armetiformations@gmail.com W armeti.fr

A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 25

enregistré sous le numéro 53 35 09688 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Objectifs Pédagogiques

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de :

- préparer en binôme de professeurs une courte séquence d'apprentissage en ayant précisé un objectif de production et un objectif d'apprentissage
- mettre en place une situation pédagogique où les élèves travaillent en binôme
- formuler un bilan nuancé suite à une séquence pédagogique en s'appuyant sur la méthode des 6 chapeaux
- mettre en place des situations d'apprentissage collectif qui intègrent les propositions des élèves

Modalités de mise en œuvre

Durée de la formation : 28 heures au total : 2 journées consécutives et 2 journées isolées.

Effectif : 12 stagiaires maximum

Nous pouvons organiser cette formation en "intra" dans votre structure et en fonction des demandes nous pourrons l'organiser de nouveau en "inter-entreprises".

N'hésitez pas à nous contacter !

Délai recommandé pour faire votre demande : au moins 2 mois.

Conditions d'inscription et coût pédagogique : **Merci de nous contacter !**

Le coût de cette formation peut être pris en charge par votre fonds de formation (OPCA).

Pour les écoles associatives : la demande se fait auprès de **UNIFORMATION**

Toutes les infos sur : www.uniformation.fr

demande à saisir en ligne à partir de votre espace adhérent : opca.uniformation.fr

Si plusieurs de nos propositions vous intéressent ou si vous avez des demandes particulières, nous pouvons réfléchir avec vous à **un parcours de formation personnalisé.**

De manière générale, nous sommes très attentifs à ce que nos formations correspondent bien à vos attentes et vos besoins. C'est pourquoi, nous prendrons le temps de plusieurs échanges avant de formaliser votre inscription.

Formateur : Ouassem NKHILI

Enseignant en Education Artistique pour le Pôle Culturel des Coëvrons, en Mayenne, ainsi que formateur pour le CFMI de Tours, il a travaillé en tant que Musicien Intervenant pour le Conservatoire de Lyon, et en tant qu'attaché à l'éducation artistique pour l'Ensemble Justiniana en FrancheComté.

Depuis 5 ans, il coordonne bénévolement le réseau de la Fédération Nationale des Musiciens Intervenants (Fnami). Il anime régulièrement des formations abordant les enjeux de la coopération à travers les pratiques artistiques collectives. Il donne une place particulière à la création par le jeu, en s'appuyant sur les principes de la pédagogie coopérative.

pour les métiers des arts et de la culture

5, rue Jacques Prado – 35600 Redon – **T** 06 16 42 83 04 - **M** armetiformations@gmail.com **W** armeti.fr

A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 25

enregistré sous le numéro 53 35 09688 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Contenus de la formation :

Session 1 - jour 1 : accompagner l'enfant... dans son contexte !

Entrer en jeu : exemples de mises en route artistiques

Présentation de la formation et attentes des stagiaires

Quelles sont nos attentes par rapport à l'enfant ? Dans quelle mesure les apprenants sont-ils partie prenante du projet ? Notions : l'autonomie, la ZPD

Mise en situation : petits ensembles semi-autonome

Comment s'adresser à l'individu dans le groupe ? Outils pour structurer le groupe. Notions : meneur / facilitateur. Faut-il expliciter les objectifs à un enfant ? Notion : temps formels / informels

Session 1 - jour 2 : outils de suivi du groupe et de suivi individuel

Entrer en jeu : mini-crédation collective

enjeux d'entrée en séance et de sortie de séance. Notions : sas, règles claires et évolutives

Mise en situation : faire travailler les enfants en binôme

Notions : motivation, sentiment d'accomplissement

Tour de digestion : ce qui a marqué chacun (Méthode des 6 chapeaux)

Mise en situation : rencontre avec un parent, un enseignant, un animateur, un collègue...

Outils pour partager le suivi des élèves. Notion : équipe éducative

Bilan de la session (retour sur les attentes formulées en début de session) et perspectives

Session 2 (sur 1 journée) : préparer le projet et les outils

Entrer en jeu : mettre les participants en situation de force de proposition

notion : les indicateurs, au service de la "pédagogie blanche"

Retours sur les plans d'action formulés à la fin de la 1ère session

Mise en situation : Séances-diagnostic, pourquoi, comment ?

Préparer une séquence en prenant en compte les apports des élèves.

Mise en situation : conseils d'élèves, pourquoi, comment ?

Notions : évaluation / contrôle / auto-évaluation

Bilan de la session (retour sur les attentes formulées) et perspectives

Session 3 (sur 1 journée) : Mise en oeuvre et ajustements du projet

Entrer en jeu : mettre les participants en situation de choix - Notion : plan d'action / action suivante

Ateliers de Résolution Collective (45') : en fonction des problématiques soulevées précédemment

notion : cadre / choix, pilotage dynamique, gestion en intention / en attention

Mise à jour des plans d'action.

pour les métiers des arts et de la culture

5, rue Jacques Prado – 35600 Redon – T 06 16 42 83 04 - M armetiformations@gmail.com W armeti.fr

A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 25

enregistré sous le numéro 53 35 09688 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Les principes et méthodes pédagogiques de la formation :

- Partir de l'expérience des participants pour travailler sur le changement de posture (questionnaire envoyé aux participants en amont).
- Foire Aux Questions
- Jeu de rôle à partir d'une situation-problème exposée par un des participants
- Ateliers de résolution collective
- World Café

Bilan et évaluation

Evaluation de la progression pédagogique :

Au regard de chaque objectif pédagogique, l'évaluation des acquis de chaque stagiaire sera effectuée à l'appui d'exercices pratiques et de mises en situation qui seront validés par le formateur.

Bilan et retours des stagiaires :

Un temps sera réservé en fin de formation (30 minutes) pour faire un bilan de la formation avec les stagiaires : retours positifs ou négatifs sur la formation, questions restantes, souhaits pour d'autres formations ...

Chaque stagiaire complètera sur place un questionnaire d'évaluation à chaud qu'il devra remettre à la formatrice ou à la coordinatrice pédagogique de Armeti formations.

Il sera également demandé aux stagiaires de répondre à une évaluation à froid 3 à 6 mois après la formation (entretien et/ou questionnaire).

Contrat moral et règles partagées par l'ensemble des participants et des formateurs

- Volontariat
- Confidentialité
- Présence assidue
- Ecoute bienveillante
- Ecoute réciproque
- Attitude participative
- Implication personnelle
- Respect du règlement intérieur de Armeti

pour les métiers des arts et de la culture

5, rue Jacques Prado – 35600 Redon – T 06 16 42 83 04 - M armetiformations@gmail.com W armeti.fr

A.P.E : 8559A - SIRET : 809 905 680 000 25

enregistré sous le numéro 53 35 09688 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.